

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CABINET/BUREAUX
D'ETUDE POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES
D'INFRASTRUCTURES AGROPASTORALES ET PISCICOLES DANS L'ESPACE C10
SOUROU AU BURKINA FASO ET MALI**

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La région du Liptako-Gourma est confrontée à un défi sécuritaire et humanitaire très important, caractérisé par les attaques terroristes et le déplacement des populations vers le sud, à la recherche de zones stables et paisibles. Malgré des investissements conséquents dans le domaine de la sécurité, la consolidation de la paix, le redressement et le développement au cours des dix dernières années, le conflit continue de s'étendre à de nouvelles zones. Il est de plus en plus reconnu que la crise sécuritaire actuelle est essentiellement due à la faiblesse ou à l'absence de systèmes de gouvernance, aux perceptions d'exclusion et de marginalisation, et à la rupture du contrat social entre les communautés et l'État.

Face à cette situation, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Autorité du Liptako Gourma (ALG) ont décidé de mettre en œuvre un Programme de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma. Un plan triennal de travail a été élaboré, assorti d'un programme annuel 2022, au titre duquel des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques (ASPH) ont été prévues au profit du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) C10 Sourou. L'espace de coopération transfrontalière C10 Sourou est situé à cheval entre le Burkina Faso et la république du Mali et s'étend sur 10 communes. Du côté du Burkina Faso, il couvre la commune de Barani dans la province de la Kossi et les communes de Di, Kassoum et Toéni dans la province du Sourou. Du côté du Mali ce sont les communes de Baye, Ouenkoro et Sokoura dans le cercle de Bankass et les communes de Koro, Dougoutene 1 et Dougoutene 2 dans le cercle de Koro. Sa superficie totale est de 11 420,53 km² dont 4 169,35 km² au Burkina Faso et 7 251,18 km² au Mali.

Des échanges préliminaires avec le C10 Sourou avaient permis d'esquisser un certain nombre d'activités et leur faisabilité en tenant compte du contexte d'insécurité, qui a fortement réduit les capacités d'intervention de beaucoup d'acteurs. La sélection des activités tient compte de la vision et des objectifs du C10 Sourou déclinés dans le Plan transfrontalier de développement de l'espace de coopération transfrontalière C10 Sourou (PTDL).

Pour amorcer l'exécution des activités, il a été convenu d'élaborer une feuille de route. Pour ce faire, des échanges approfondis ont été menés avec les membres du C10 Sourou, les porteurs des activités et les services techniques, ce qui a permis de planifier les activités et les tâches, et de les arbitrer en vue de pouvoir se contenir dans le budget.

Parmi ces activités, il y a celles liées aux aménagements hydroagricoles et aux constructions des infrastructures agropastorales et piscicoles. L'Autorité de Développement Intégré des Etats Du Liptako-Gourma (ALG) souhaite recruter un cabinet/bureau d'étude en génie civil pour la réalisation des études et dossiers d'appel d'offre pour la réalisation des différents ouvrages agropastoraux et piscicoles. Il convient de noter qu'aucun des sites ne dispose d'une étude de faisabilité.

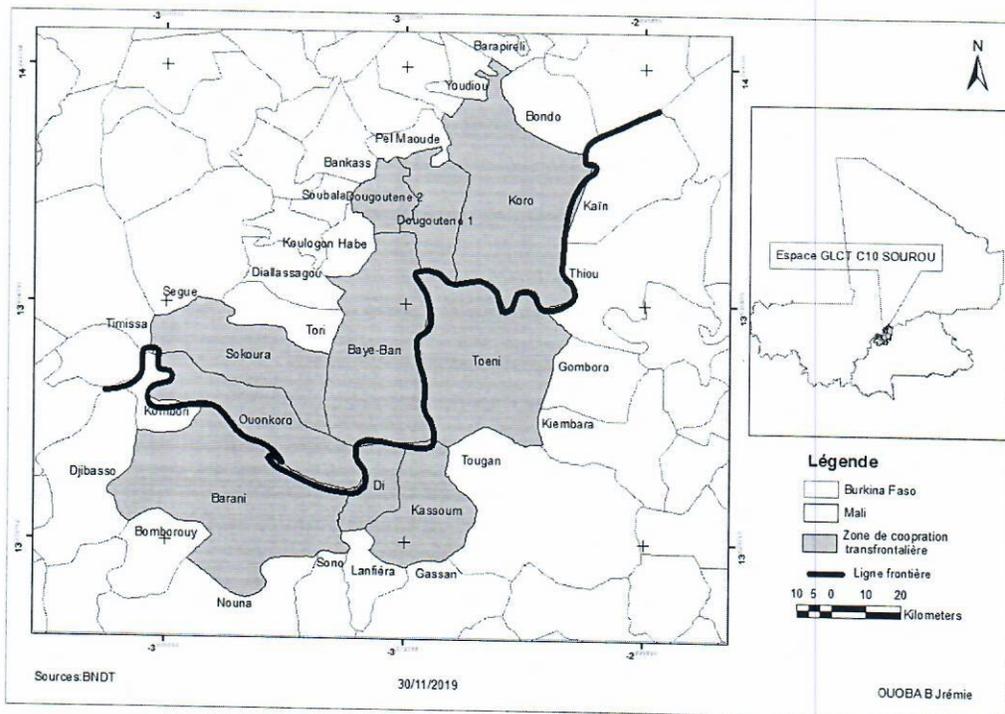
2. OBJECTIFS

L'objectif visé est de réaliser les investigations nécessaires afin de disposer des études techniques et des dossiers d'appel d'offres pour l'aménagement de deux (2) des périmètres irrigués, et d'infrastructures agropastorales et piscicoles dans l'espace C10 Sourou, précisément dans la province du Sourou (communes de Barani, de Di, Kassoum et Toéni, région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso) et de les communes de Baye, Ouenkoro et Sokoura (cercle de Bankass, communes de Koro, Dougoutene 1 et Dougoutene 2 dans le cercle de Koro en République du Mali)

3. NATURE ET LOCALISATION DES PRESTATIONS

Les études techniques seront réalisées dans l'espace C10 Sourou, zone transfrontalière entre le Burkina Faso et la République du Mali.

Carte n°1 : Carte de localisation de l'espace transfrontalier C₁₀Sourou



Les infrastructures, objet de la présente mission, sont les suivantes

Burkina Faso :

Nature	Nombre	Localisation	Observations
Périmètres irrigués de 15 ha	1	Benkadi	
Magasins équipés de stockage des produits maraichers	1	A définir	
Banques de céréales d'une capacité de 100 tonnes équipées	1	A définir	
Aménagement et équipement d'une alevinière	1	A définir	
Construction et équipement un Centre de collecte et de transformation du lait/mini-laiterie de Di	1	Di	

Mali :

Nature	Nombre	Localisation	Observations
Périmètres irrigués de 15 ha	1	Para	
Magasins équipés de stockage des produits maraichers	1	A définir	
Banques de céréales d'une capacité de 100 tonnes équipées	1	A définir	
Appui à la mise en place d'un centre de formation agro-sylvo-pastoral et halieutique à Toroly dans la commune de Dougoutènè 1	1	Toroly	Alenièrè, unités de productions avicoles, unité de maraîchage, une unité de mécanisation agricole, Constructions diverses (clôture/protection des investissements, toilettes, local gardien, local électricité, etc.)
Construction et équipement d'un Centre de collecte et de transformation du lait/mini-laiterie de Ouenkoro	1	Ouenkoro	

4. MISSION ET DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les présents TDRs sont élaborés en vue du recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude chargé de l'étude de faisabilité qui sera menée pour évaluer la possibilité d'aménagement d'un périmètre irrigué et d'infrastructures agropastorales et piscicoles et de l'élaboration des dossiers d'appel d'offre (DAO). Le cabinet ou le bureau d'étude établira sa mission conformément aux normes techniques en vigueur et selon le respect des règles de l'art. Dans cette première phase du projet, la mission consistera en une étude technique détaillée de la conception des ouvrages ci-dessous énumérés dédiés chacun à une fonction prédéfinie dans les zones frontalières entre le Burkina et le Mali. La mission correspondra à une étude descriptive, explicative et justificative de la conception et des dispositions techniques des différents ouvrages. Ainsi, le cabinet/bureau d'études à recruter devra :

- Faire la reconnaissance et la prospection du site ;
- Réaliser un levé topographique du site ;
- Elaborer des plans d'exécution détaillé ;
- Définir les spécifications techniques de chaque segment des travaux ;
- Proposer les dispositions techniques pouvant être envisagées ;
- Définir le personnel-clé pour la réalisation du périmètre irrigué ;
- Identifier le matériel minimum à mobiliser par l'entreprise des travaux ;
- Prendre en compte tout autre élément d'information utile à la conception et l'exécution des différents ouvrages ;
- Elaborer un chronogramme de mise en œuvre ;
- Etablir une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux et, le cas échéant sa répartition en lots ;

- Proposer un document de cahiers des charges renfermant les spécifications techniques et normatives ;
- Elaborer un dossier d'Appel d'Offre (DAO)

NB. Des informations spécifiques et détaillées (localités, quantité/nombre, etc.) sont disponibles au niveau du bureau de L'Autorité de Développement Intégré des Etats Du Liptako-Gourma à Ouagadougou (Burkina Faso).

5. LIVRABLES

De façon globale il est attendu des livrables suivants :

- Études d'Avant-Projet Sommaire (APS)
- Études d'Avant-Projet Détaillées (APD) ;
- Élaboration du Dossier d'Appel d'Offre (DAO)

Plus spécifiquement :

- Un rapport préliminaire concernant les sites (levés topographiques, étude géotechnique ; les plans des différents ouvrages ;)
- Un rapport faisant état des impacts sociaux et environnementaux des aménagements des périmètres agricoles et de construction des différents ouvrages et les mesures à appliquer pendant et après l'exécution des travaux en vue de la protection de l'environnement) est disponible ;
- Les plans/schémas de construction des infrastructures est produit ;
- Les spécifications techniques des équipements sont fournis ;
- Le schéma d'aménagements hydroagricoles et de mise en valeur est produit ;
- Des propositions de variantes d'aménagements sont faites selon un objectif d'efficience (coût par bénéficiaire et par hectare faible sans toutefois porter atteinte au bon fonctionnement et la durabilité des investissements) ;
- Le rapport de l'étude, comprenant les plans d'exécution détaillés est élaboré ;
- Les éléments constitutifs du dossier d'appel d'offre sont élaborés ;

P.S

- Les documents doivent être remis (versions provisoires et finales) en format électronique et en format dur (Format papier). Trois exemplaires en format dur et trois clés USB pour le format électronique.
- Il y aura lors de la réunion du démarrage de la mission, une discussion concernant ces différentes étapes et la confirmation du chronogramme de mise en œuvre. Le choix se fera en concertation avec les partenaires.
- Le PV de la réunion de démarrage fera partie intégrante du contrat.
- Le paiement des honoraires interviendra suivant un échéancier qui sera convenu dans le contrat de prestations ;

6. DUREE ET CALENDRIER

La durée totale de l'étude technique est de 25 jours ouvrables.

7. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS

Le cabinet ou bureau d'études, doit être une structure reconnue, spécialisée dans les études de Génie Civil ayant une bonne expérience dans le domaine des études d'infrastructures (7 ans minimum).

De façon spécifique, le cabinet/bureau d'étude doit disposer d'au moins 5 personnels clés dans les champs d'étude suivants avec au moins 10 années d'expérience en lien avec son domaine de spécialisation : génie civil/architecture, génie sanitaire/génie-environnement ou environnement, Sociologie/Anthropologie. Les rôles et responsabilités de chacun de ces personnels clés doivent être clairement définis ainsi que le nombre de jours de travail qui sera fourni par chacun durant la période d'étude.

8. MATERIELS

Le Prestataire mobilisera le matériel approprié pour les travaux : véhicule de liaison, motos, matériels topographiques, ordinateurs, logiciels, etc.

9. EVALUATION DES SOUMISSIONS

Critères d'évaluation de la soumission

- Soumission technique (70 %)
- Soumission financière (30 %)

Critères d'évaluation	Notes maximales
<p>Expertise du cabinet/bureau d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise avérée dans des missions similaires. Une haute qualification par son parcours professionnel et son expérience dans les missions de la construction, de la réhabilitation, de l'aménagement, ainsi que par ses qualités d'expérience professionnelle de minimum 10 ans : - Un minimum de 3 marchés similaires exécutés par la structure au cours des dernières cinq années avec les références. 	<p>20 points :</p> <p>10 points</p> <p>10 points</p>
<p>Compréhension de la mission, Plan de Travail, Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ? - La proposition montre-t-elle une bonne compréhension du sujet ? - La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ? - La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de la mission ? - La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ? 	<p>30 points :</p> <p>10 points</p> <p>10 points</p> <p>10 points</p> <p>10 points</p> <p>10 points</p>
<p>Qualifications du personnel clé</p> <p>Chef d'équipe : 25 jours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur en Génie civil/rural (BAC+5) ou équivalent - 3 missions similaires - 3 références <p>10 années d'expérience professionnelle dans le domaine des études, d'élaboration des plans et de contrôle de bâtiments.</p> <p>Assistant au Chef d'équipe : 20 jours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur Agronome (BAC+5) ou équivalent - 2 missions analogues - 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine des études et contrôle de bâtiments/ouvrages. 	<p>50 points :</p> <p>15 points</p> <p>10 points</p>

Environnementaliste : 15 jours <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur spécialiste en Environnement et Changement climatique (BAC+5) ou équivalent - 2 missions analogues - 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine des études et contrôle de bâtiments/ouvrages. 	10 points
Equipe topographique : 1 forfait	5 points
Equipe d'appui (1 forfait) : Génie civil/rural/hydraulique, SIG, Sociologie, Economie, Communication, Administration, etc.).	5 points
Total	100 points

Ouagadougou, le 30 mars 2023